

Avis voté en plénière le 14 septembre 2016

Contribution des emplois de la biodiversité à la transition écologique

Déclaration du groupe des professions libérales

Sans même évoquer la métropole, citons la Guyane française et sa forêt primaire, Mayotte et sa double barrière de corail ou encore la Polynésie française et ses atolls : 5 des 25 régions du monde les plus riches en biodiversité sont françaises. La protection de cette précieuse biodiversité est impérieuse. Mais elle est en outre un vivier exceptionnel d'emplois. Toutes les sources concordent pour faire des transitions énergétiques et écologiques des moteurs de création de centaines de milliers d'emplois.

Les États-Unis et la Chine qui émettent à eux deux près de 40% des émissions mondiales de gaz viennent de ratifier l'accord de Paris sur le climat visant à limiter la hausse des températures à 2° C : c'est un signe encourageant en faveur de la transition écologique mondiale.

La France est sur la voie de la transition écologique, aussi bien sur le plan législatif que sur le plan financier.

Sur le plan législatif, quatre textes récents attestent de la prise de conscience par le législateur :

- 1 La Loi **du 17 août 2015** va permettre à la France de renforcer son indépendance énergétique et de réduire ses émissions de gaz à effets de serre ;
- 2 **La Loi du 8 août 2016** prévoit la réparation du préjudice écologique et la création de l'Agence française de la biodiversité (AFB) ;
- 3 L'arrêté du 24 avril 2016 fixe comme objectif d'augmenter de 50 % la capacité installée des énergies renouvelables d'ici 2023 ;
- 4 Le décret de promulgation signé le 15 juin 2016 permet la ratification de l'accord sur le climat conclu le 12 décembre 2015 à l'issue de la COP 21.

Les ressources financières sont indispensables à une transition écologique efficace. La France s'est récemment engagée dans la voie du financement de l'économie verte. Saluons l'annonce par le Gouvernement, le 2 septembre 2016, de l'émission de neuf milliards d'euros d'obligations vertes sur trois ans afin de financer des projets environnementaux : c'est une première mondiale.

Les conditions préalables semblent donc réunies pour que la transition écologique devienne un levier important d'emplois dans un avenir proche. Mais quels sont les nouveaux métiers qui s'imposeront, liés à la biodiversité et à la nécessité d'une transition écologique ?

On recenserait aujourd'hui 25 métiers au cœur de la biodiversité et 15 métiers contribuant à la préservation de la biodiversité. Cependant, comme le relève l'avis du CESE, entre l'identification incomplète des métiers et leurs compétences, l'inadéquation de l'offre de formation aux besoins des métiers de la biodiversité, et la réalisation d'une cartographie territoriale des emplois, les problèmes de structuration de la filière sont persistants.

Le groupe des professions libérales partage les recommandations de cet avis pour structurer, développer et promouvoir les métiers de la biodiversité mais souhaite insister sur deux points :

- Le développement des CQP ou CQP interbranche, car les partenaires sociaux des branches professionnelles relatives aux métiers de la biodiversité ont aussi un rôle à jouer ;
- La stabilité des politiques publiques, notamment en matière d'aides publiques, car l'instabilité juridique est un frein à l'investissement.

Les emplois de la biodiversité sont des emplois tournés vers l'avenir. L'avis souligne l'importance des professions libérales en la matière. Ce potentiel de développement ne peut être négligé en période de chômage de masse.

Le groupe des professions libérales a voté cet avis.